

cembre, la messe solennelle fut célébrée par le T. R. P. Rou-leau, qui, novice de la première heure avec le R. P. Louis Archambault, est aujourd'hui Maître en Théologie et Régent des Etudes en notre couvent d'Ottawa. Lui-même prit la parole dans l'après-midi, et devant le chapitre et la Communauté exprima les sentiments dont son cœur était rempli.

Le Père commence son allocution par le récit de la première cérémonie de vestition de quatre postulants. Elle ouvrait le Noviciat de l'Ordre de St-Dominique sur la terre du Canada. Puis il explique que cette fondation, depuis longtemps désirée, était issue d'un acte de foi et d'un acte d'espérance.

Acte de foi en la parole du Christ instituant la vie religieuse et faisant d'elle la manifestation de la Sainteté de son Eglise.

Acte de foi en la vitalité de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, car cette œuvre n'était entreprise que dans l'espoir qu'un jour, du vieux tronc de Saint-Dominique surgirait le rameau plein de sève d'une jeune Province. Telle avait été, en effet, la pensée des Vénérables Pères de la Province de France au Chapitre de 1873, lorsqu'ils prenaient la détermination de jeter les bases d'une maison dominicaine sur les bords du Saint-Laurent.

Cette foi était certes légitime puisqu'à l'époque où les Evêques de Saint-Hyacinthe multipliaient leurs instances auprès des Maîtres Généraux, cet Ordre, malgré le poids de sept siècles de gloire et de labeurs, pouvait encore verser son sang par le martyre de ses missionnaires au Tonkin, par les macérations de la pénitence dans les cloîtres restaurés de notre Mère-Patrie.

Du reste, le but de l'Ordre, le salut des âmes et ses moyens d'action, résumés dans la formule célèbre, "*contemplata aliis tradere*" lui assurent une fructueuse tâche apostolique, aussi durable que le monde.

Le Culte de la Vérité Incrée a été la grande préoccupation de Saint-Dominique, et il en a fait l'immuable Loi de la vie de ses fils.

Faut-il s'étonner dès lors que des âmes chrétiennes et sacerdotales aient eu foi en la mission des Frères-Prêcheurs au Canada et aient vu dans cette famille religieuse, avec sa fin propre et ses observances traditionnelles, un secours opportun, providentiel pour l'Eglise, à cette époque décisive de son histoire en notre pays ?

Au moment où l'affaissement moral suit la diminution des principes catholiques, on a cru que les athlètes de la Sainte Foi, par l'autorité d'une prédication doctrinale, et l'éloquence d'une vie pauvre, pénitente, transfigurée par les oraisons secrètes et la prière chorale du jour et de la nuit, seraient de taille à baillonner les voix d'erreur et de sensualité et à faire connaître et aimer de plus en plus le Christ Jésus.

Plus que tout autre, les religieux doivent posséder ces convictions puissantes, puisqu'ils ont été les témoins émus des bénédictions divines, puisqu'ils savent que le-Seigneur s'est lié par des promesses qu'il ne demande qu'à accomplir en faveur de leur fidélité.

Le Noviciat de Saint-Hyacinthe est aussi né d'un acte d'espérance.

Si Dieu donne à ses créatures une participation de son être, il leur communique en plus une participation de sa fécondité : aussi les fondateurs de ce noviciat ont-ils espéré en la bénédiction du